ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu et installations d'une Grocerie et Buvette.

Joseph McCloskey vs H. W. Pfeffer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,530—En vertu d'un ordre de vente daté le 12 juin 1899 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le VENDREDI, 23 juin 1899, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux coin des rues Laurel et Jackson—

Tout le contenu et installations d'une grocerie et buvette sur lesdits lieux, d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
B. McCloskey, avocat du plaignant.
13 juin—13 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. A. Pollock Liquidating Commissionner Bank of North America,
vs
Mme Veuve Hodgins and Arthur Hodgins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 53,202—En vertu d'un writ de seizi facias contre Arthur Hodgins à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts du défendeur, Arthur Hodgins, dans la succession de son défunt père, John S. Hodgins, ledit intérêt étant un huitième d'intérêt indivisé dans et à toute la propriété, qui composait autrefois ladite succession, tout argent et propriété mobilière et spécialement dans le stock de marchandises et meubles de magasin, etc., ou en stocks dans la possession et entre les mains de Mme Alice Hodgins, veuve survivante de John S. Hodgins; et de plus, spécialement dans et à la suivante décrite propriété foncière, située dans la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages, à cela appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues White (maintenant Bassin) Benton (maintenant Franklin), Clio et Erato et désigné par le No neuf de l'ilet 225, sur le plan de B. T. Nichols, architecte, daté le 27 février 1852, et déposé pour référence en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, le dit lot mesurant vingt-neuf pieds de face à la rue White ou Bassin, sur une profondeur de cent douze pieds, onze pouces et cinq lignes entre lignes parallèles, étant la même propriété que le défunt John S. Hodgins acquit durant la communauté d'acquêts et gains qui existait entre lui et sa dite veuve, Mme Alice Hodgins, par achat de Mme Kate Sanders, (née Dooley) femme d'Arthur Bertish Sanders, par acte passé pardevant W. J. Castill, ancien notaire, le 5 mars 1881, enregistré dans le bureau des transferts, dans le livre 114, folio 242.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Lazarus et Luce, avocats pour le plaignant.
16 juin—16 17 23 30—juil 7 14 20

AVIS AUX CREANCIERS

S. Hernsheim vs. Independent Cotton Oil Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48,974—Division D. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par le receveur dans cette affaire, de ses recettes et débours pour le mois de mai 1899, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel et Hart, avocats.
17 juin—17 21 26

In re Corbera & Klein Furniture Company Limited en Liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 58,156—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par William Corbera, Joseph Klein et Harry A. Parra, liquidateurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN, Greffier
Theo. Cotonio, avocat.
16 juin—16 20 25

LE MONDE MODERNE
demandez
un spécimen complet
et gratuit
(en découpant cette annonce)
pour pouvoir apprécier
cette revue-magazine
unique en France
5, rue Saint-Benoît, Paris

CEUX QUI CROIENT EN
L'Eau Minérale
—l'eau qui nous est fournie par la nature et la seule que nous devrions boire
—devraient nous faire servir chez eux et à leurs bureaux de la fameuse eau des Sources d'Abita. Elle est pure, douce et agréable au palais et sans contredit profitable à la santé. Nous la délivrons à un prix qui justifie son usage exclusif.
Souscrivez-y et jouissez d'une bonne santé.....
Prix 5 Sous par Gallon.
Service au haut de la ville—Lundi, Mercredi et Vendredi.
Service au bas de la ville—Mardi, Jeudi et Samedi.
ABITA SPRINGS WATER DELIVERY CO
609 Passage Commercial, près de la rue Camp.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur dans le Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Arabella et St Denis. Dans l'ilet borné par leedites rues, les rues St-Charles et Joseph.

Geo. H. Vennard vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,361—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir—

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies privilèges, servitudes et dépendances, à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue St Charles, les rues St Denis, Arabella et Joseph, désigné comme ilet No 64 sur le plan original de Hurteville dressé par B. Buisson, voyer, le 17 mars 1837 et déposé en l'étude de Edward Barnett, ancien notaire, lesquels dits lots de terre sont désignés par les Nos six, sept et huit, sur un plan et certificat d'arpentage fait par S. G. De l'Isle voyer le 30 janvier 1893, annexé pour référence à un acte passé pardevant J. J. Woulfe, notaire de cette ville, le 4 avril 1893, ils sont contigus, et ont d'après le dit devis, les suivantes dimensions à savoir: Les lots six et sept mesurant chacun trente quatre pieds de face à la rue Arabella, trente quatre pieds de largeur sur la ligne du fond, sur les suivantes profondeurs: le lot No six a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No cinq de cent trois pieds, huit pouces et deux lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No sept de cent deux pieds sept pouces et quatre lignes; le lot No sept a une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No six de cent deux pieds, sept pouces et quatre lignes et une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No huit de cent un pieds six pouces et six lignes; le lot No huit formant l'encoignure des rues Arabella et St Denis et mesurant trente quatre pieds, cinq et trois cinquième de pouce de face à la rue Arabella la même largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No sept de cent un pieds six pouces, et six lignes et une profondeur et façade sur la rue St Denis de cent pieds et six pouces.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Andrew H. Wilson, avocat pour le plaignant.
16 juin—16 23 30—juil 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée dans le Quatrième District.

Connue comme Nos 620 et 624, rue Ste-Marie, entre les rues St-Thomas et Chippewa.

Canal Bank vs Armand Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 59,465—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, habitudes, servitudes, et dépendances à cela appartenant situés se trouvant et étant dans le Faubourg Nuns, Quatrième District de cette ville dans l'ilet No 35 maintenant ilet No 68 borné par les rues Ste-Marie, Fulton ou St Thomas, St André et Chippewa. Un desdits lots est désigné par le No vingt sept, d'après le plan dressé par Hugh Grant, voyer de la ville de Lafayette, daté juin 1847 et déposé comme plan No 70 au livre de plans No deux de William Christy, autrefois un notaire en cette ville, et mesurant trente deux pieds de face sur ladite rue Ste-Marie sur cent vingt-neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Et l'autre lot est désigné par le No vingt-huit sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civil le 17me jour de décembre 1851, et déposé en l'étude de H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesurant trente-cinq pieds, huit pouces six lignes de face à la rue Ste-Marie sur cent quatre-vingts pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Branch K. Miller, avocat pour le plaignant.
9 juin—9 16 23 30—juil 7 13

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Deuxième District,

Connue comme le No 815 rue Salcedo, entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

A. L. Bicocchi et al., liquidateurs, etc., vs Charles Jenkins.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,154—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Salcedo, Dumaine, Lopez et Ste-Anne, désigné par la lettre "A," sur un croquis annexé à un acte d'achat par la Italo-American Homestead Association, daté le 14 juin 1893 et mesurant, d'après ledit croquis, trente pieds de face à la rue Salcedo, sur une profondeur de cent-un pieds huit pouces et quatre lignes entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans
U. Marinoni, Jr., et H. S. Suthon, avocats pour les plaignants.
10 juin—10 11 16 23 30—juil 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Carondelet et Delachaise.

Connue comme No 3505, rue Carondelet.

Mme John Gauche vs Mme Laura N. Angell.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans—No 58,833—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine pièce ou portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet désigné par le No 428, borné par les rues Carondelet, Delachaise, Baronne et Foucher, formant l'encoignure des rues Delachaise et Carondelet, et mesurant cent quarante six pieds, onze pouces et quatre lignes de face à la rue Carondelet, cent trente-cinq pieds, trois pouces et deux lignes en largeur dans le fond, cent quarante-huit pieds deux pouces de profondeur et façade à la rue Delachaise et cent quarante sept pieds, neuf pouces de profondeur sur la côté vers la rue Foucher, le tout en mesure américaine, ladite propriété se compose des lots 1, 2, 3, 4 et 21 et deux tiers partie du lot cinq d'après le plan de ladite propriété annexé à un acte de vente passé pardevant W. T. Latham, notaire, le 26 mars 1863; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, et avantages y appartenant ou de quelque manière en dépendant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Edwin T. Merrick, avocat pour la plaignante
10 juin—10 16 23 30—juillet 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande portion de terrain de valeur dans le Sixième District.

Faisant face aux deux rues Soniat et Dufossat, entre les rues Breslau et Long.

Mme Mary A. Vaught, femme de D. A. S. Vaught, vs Emile Jordy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 59,478 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine pièce ou portion de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant, située dans le Sixième District de cette ville, dans cette partie de cela communément nommée Faubourg Avart et dans l'ilet borné par les rues Dufossat, Breslau, Long et Soniat, laquelle est numérotée 92 sur le plan original dudit Faubourg Avart et laquelle dite portion de terre est située sur la rue Soniat à une distance de cent pieds de l'encoignure des rues Soniat et Breslau, et mesurant cent pieds de face à la rue Soniat sur deux cent cinquante pieds de profondeur, entre lignes parallèles, s'étendant au travers à la rue Dufossat sur laquelle elle a une façade de cent pieds et étant borné sur le côté vers la rue Breslau par la propriété transférée à A. F. Allison, le 9ème jour de mai 1877.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Denègre, Blair & Denègre, avocat pour la plaignante
9 juin—9 16 23 30—juil 7 13

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété de Valeur du Troisième District,

Formant l'encoignure des rues Marais et Annette, (dans l'ilet borné par les dites rues et les rues St-Antoine et Urquhart.

The Jackson Brewing Co., vs Gustave Villermin.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 59,443.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 juillet 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, (excepté l'église qui appartient aux locataires) et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annette, St-Antoine, Urquhart et Marais (anciennement Morales), laquelle portion de terre forme l'encoignure des rues Marais et Annette, et mesurant quarante deux pieds sept pouces et quatre lignes sur la rue Marais sur soixante-trois pieds, sept pouces et quatre lignes de profondeur et face à la rue Annette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
E. K. Skinner avocat pour les plaignants.
2 juin—2 9 16 23 30—juil 6

J. C. MILLER,

Compagnie Limitée de Tentes et Marquises,

COTON A VOILES, VÊTEMENTS EN TOILE CIRÉE, PRÉLARTS, DRAPEAUX, HAMACS, ETC., BALDAQUINS ET CLÔTURES (INCLOSINGS) POUR MARIAGES ET SOIRÉES. 441 RUE DU CAMP. TÉLÉPHONE 656.

7 mai—1 an—dim mar jeu

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur du Sixième District.

I. Un carré d'ilet borné par les rues Lowerline, Pine, Market et Elizabeth.
II. Un carré d'ilet borné par les rues Lowerline, Pine, Ferdinand et Elizabeth.
III. Cinq lots de terre dans l'ilet borné par les rues Elizabeth, Pine, Broadway et Ferdinand.
IV. Trois lots de terre dans l'ilet borné par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Chestnut.
V. Une partie d'un carré d'ilet borné par les rues Foucher (maintenant Magazine), Broadway, Front et Pine.
VI. Quatre lots de terre dans l'ilet borné par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chestnut.
VII. Dix lots de terre dans l'ilet borné par les rues Magazine, Constance et State et la ligne de Hurstville,
VIII. Un lot de terre dans l'ilet borné par l'avenue Louisiane, les rues Delachaise, Carondelet et Baronne.

La bâtisse connue comme le No 1725 rue Delachaise.

Avec toutes les améliorations qui peuvent se trouver sur les propriétés ci-dessus.

Dans l'affaire de
Henry Ash vs Samuel J. Hart et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,445—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI 13 juillet 1899 à midi, des propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Un certain ilet de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant; ledit ilet est désigné par le No 24 de Greenville, borné par les rues Lowerline, Pine, Market et Elizabeth, et mesurant Trois cents pieds de face sur chacune desdites rues Lowerline et Pine et Deux cent quarante pieds de face sur chacune desdites rues Market et Elizabeth.

2° Un certain ilet de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No 25 de Greenville, borné par les rues Lower Line, Pine, Ferdinand et Elizabeth, et mesurant trois cents pieds de face à chacune des dites rues Lower Line et Pine et deux cent quarante pieds de face à chacune des dites rues Ferdinand et Elizabeth.

3° Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet No 26 de Greenville, désignés par les Nos 7, 9, 16, 17 et 18, lesquels dits lots Nos 7 et 9 mesurent chacun trente pieds de face à la rue Elizabeth sur une profondeur de cent vingt pieds; le lot No 9 formant l'encoignure des rues Elizabeth et Pine et les lots Nos 16, 17 et 18 mesurant chacun Trente pieds de face à la rue Broadway sur Cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 16 forme l'encoignure des rues Broadway et Ferdinand.

4° Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 27 de Greenville, bornés par les rues Broadway, Ferdinand, Elizabeth et Chestnut, désignés par les Nos 18, 19 et 20, et lesdits lots mesurant chacun trente pieds de face à la rue Broadway sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles,

5° Tout ce qui reste de l'ilet original No 13 de Greenville, borné par les rues Foucher (maintenant Magasins), Broadway, Front et Pine, laquelle portion restante dudit ilet mesurant deux cent-quarante pieds de face à la rue Magasins, cent quatre vingt-douze pieds de face à la rue Broadway, de la centcinquième plus ou moins, le long de la base de la nouvelle levée, de là le long du chemin public à la rue Pine, de là vingt trois pieds pas de pouces et quatre lignes de face à la rue Pine.

6° Quatre certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, dans l'ilet No 37 de Greenville bornés par les rues Oliver, Wall, Broadway et Chesnut, lesdits lots étant désignés par les Nos 6, 7, 8 et 9, lesquels dits lots mesurent chacun trente pieds de face à la rue Oliver sur quatre-vingt-dix pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 6 formant l'encoignure des rues Oliver et Chestnut.

7° Dix certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, dans l'ilet No 13 de Bloomingdale, bornés par les rues Magasins, Constance, State et la ligne de Hurstville, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 1 à 5 et 14 à 18 et mesurant chacun trente pieds de face à la rue State sur une profondeur de cent trente pieds entre lignes parallèles. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues State et Constance. Le lot No 14 formant l'encoignure des rues State et Magasins.

8° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, dans l'ilet No 427 (autrefois No 23 du Faubourg Plaisance) borné par l'avenue de la Louisiane, les rues Delachaise, Carondelet et Baronne, désigné comme lot No 18 et mesurant trente pieds de face à la rue Delachaise sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui fut acquise par ladite Mme Helen H. Hart, femme de Maurice J. Hart et Samuel J. Hart, comme seuls et uniques testamentaires et héritiers institués et légataires universels du défunt Judah Hart comme il appert par jugement de l'Hon. la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu dans l'affaire de la succession de Judah Hart No 55,733 du docket de ladite Cour et enregistré dans le livre du bureau des transfers — Folio —

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
T. M. Miller, avocat pour le plaignant.
9 juin—9 10 16 23 30 —juil 7 13

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Je certifie par le présent que le 19me jour de mai 1899 jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-après intitulée, dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Anthony J. Erler vs son mari—No 59,229. Sur motion de Arthur B. Leopold, Esq. avocat pour la plaignante, et sur production de preuves à l'appui de sa demande, et la loi et l'évidence étant en sa faveur et contre le défendeur, et pour des raisons oralement assignées en pleine cour, ce jour,

Il est ordonné, adjugé et décrété que le défaut dans cette affaire entré le 12me jour de mai 1899, soit confirmé et fait final, et qu'il y ait jugement en faveur de la plaignante, Mme Laura L. Bookhs, et contre le défendeur, Anthony J. Erler, son mari, décrétant une séparation d'acquets et de gains et dissolvant la communauté existant entre eux.

Il est de plus ordonné, adjugé et décrété que la plaignante susnommée soit et est par le présent autorisée de conduire et diriger ses propres affaires, pour son propre compte et séparément et distinctement de son dit mari; tous les frais de ces procédures devant être payés par le défendeur.

Jugement rendu le 19 mai 1899.
Jugement signé le 25 mai 1899.
Signé: JOHN ST. PAUL, Juge.

En témoignage de quoi j'ai apposé ma signature et fixé le sceau de ladite cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce vingt-cinquième jour de mai en l'année de Notre Seigneur mil huit cent quatre vingt dix neuf.

JAMES D. RANKIN.
Député-Greffier.

8mai—8 22—juil 7

Succession de Thomas Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 57,877—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Wolf, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
14 juin—14 18 23 Greffier.

THE SMALL BILL SHORTAGE.

Due in Some Cases to Bankers Failing to Send in Large Bills in Exchange for Small Ones.

United States Treasurer Ellis H. Roberts, who is on a business trip to New York city, in talking of the scarcity of bills of small denominations throughout the country, said: "This lack of small bills is due in some parts of the country to the fact that the bankers don't take the trouble to send in their bills of large denominations and get some ones in exchange. This is the case nearly everywhere except in the larger cities of the east and in the northwestern states.

"In the northwest there has been such a wave of prosperity during the last two years that the bankers and merchants have had no occasion to send their money east, as they did in previous years. They are rich enough to keep their money at home.

"There was a lack of small bills in New York city up to a few months ago, but now the bankers, merchants and business men of every kind have all the small bills they want. They have got them by sending on their larger bills. The revenue stamps on checks have probably had something to do with bringing into more general use the smaller bills.

"The reason we cannot issue the smaller bills as fast as the bankers want them is because we are restricted by law. The law allows us to issue only $346,000,000 in United States notes, and the silver certificates are restricted by the number of standard dollars held in the treasury. We are now printing only small bills, and have a big supply on hand, but cannot issue them because of the restrictions I have mentioned. So the only recourse for the banks that want small bills is to send in large bills in exchange for them. In the ten subtreasuries throughout the country there is now $242,000,000 in gold, but only $18,000,000 in paper. We are sending out paper money in bills of small denominations now at the rate of about $3,000,000 a week. But a good part of this is sent out in place of old and mutilated bills. Although there is a shortage of small bills in circulation, the treasury was never richer in funds than it is at the present time."

CECIL RHODES IN A NEW ROLE.

South African Leader Almost Preaches a Sermon in Favor of the Salvation Army.

Cecil Rhodes appeared the other afternoon in a new role at London, sermonizing at the Mansion house to the Salvation Army. It was a semiaristocratic function on social work of the Salvation Army. Lord Aberdeen, Lord Loch, Lord Monkswell, and Lord Justice Rigby were present, the lord mayor presiding.

Rhodes wasn't down on the list of speakers, but was suddenly called upon to address the meeting. He good-humoredly complied, and took off his overcoat, squared his broad shoulders, and stepped briskly to the front of the platform.

He praised the operations of the Salvationists in South Africa. The Cape cabinet, after inquiring what the army had done, found it had given homes to waifs and strays, had picked up the fallen, and had given them, when released, another chance in life. He said:

"The practical form which the Cape parliament took of the work done was a vote in aid, which had been continued since. There are 15 other colonies all told," continued Rhodes, "where grants in aid have been made to the army, not on a sentimental basis, but as a practical return for the work the army does. In my own church there are many disputes, but let us put all those details aside and recognize that we all are human beings, be it as an officer of the Salvation Army or as a minister of the church, engaged in working for the elevation of humanity."

Mr. Rhodes donated $1,000 to the army.

GIVES HIS ALL TO POOR.

Mr. How Thinks He Has No Right to Money He Has Not Earned.

J. Eads How, of St. Louis, a nephew of the late James B. Eads, the engineer, is wealthy in his own right, but believes that he has no right to money not earned by his own hands. Much of his property is in the form of real estate, which is so tied up that he cannot dispose of it, but he at times comes into possession of ready cash. This was the case the other day, when he received $2,700. He went at once to the mayor's office at the city hall and asked him to take charge of it and expend it for the poor of the city.

The mayor could not undertake to become the trustee, so he turned the young man over to the health commissioner, who suggested that the money be given to the fund for the erection of the new city hospital, as being the best way to reach the greatest number of poor. Mr. How was more in favor of direct relief to the poor, but promised to consider the proposition.

Mr. How has long been an earnest worker among the poor. He is an ardent social reformer and lives himself among the poorer classes, especially among the foreigners, whom he endeavors to help both morally and physically.

Can Fire 2,700 Shots an Hour.

The Vienna Fremdenblatt reports the invention of a rifle capable of firing 2,700 shots an hour. The magazine of the new weapon holds 15 cartridges. Tests are being made at the imperial arsenal.

Acreage of Wheat.

It is estimated that, the globe over, about 163,000,000 acres of land are under wheat.

A NEW ANÆSTHETIC.

Successfully Used in a Severe Surgical Case at New York.

Is Similar in Its Effects to Cocaine, But Is Free from the Dangers Attending the Use of the Latter Drug.

Physicians are manifesting great interest in the successful use of eucaine, a new anaesthetic, in an operation performed in Bellevue hospital, New York city. Not only was the new drug used with entire satisfaction in a serious operation, but the success of the experiment is full of promise for future usefulness of the new drug.

It was a major operation for hernia and was the first use of eucaine in so serious a case. The patient was Owen McGowan, 68 years old. His heart action was weak, so it was perilous to use ether or chloroform. The use of cocaine was deemed unwise. In the last few months eucaine has been used by Dr. Bangs in minor operations. The results have been satisfactory.

The eucaine was administered hypodermically. The first incision in the conventional Bassini operation laid bare the tissues. McGowan felt no discomfort nor sensation, and was able to converse.

The second injection was in the tissues. Its effect was rapid, and, while somewhat confined, was complete. The operation then continued. Not more than an hour was required to complete the operation. After the first few incisions the surgeons inquired how he felt.

"I feel fine," McGowan answered. "It doesn't hurt a bit."

The patient was carefully watched for indications of shock and reactive effects from the eucaine. None was visible.

In the use of chloroform and ether the patient is not allowed to eat solid food for 24 hours before the operations. For 24 hours after the operation the patient is usually too sick to desire food.

In the case of McGowan the use of eucaine obviated all this precaution and subsequent effect.

Eucaine is a byproduct of coal tar. It was discovered about four years ago in Germany, but has not come into general use.

THIRTEEN MONTHS IN ICE.

Dr. Racovitz Tells of the Voyage of the Belgica to the Antarctic Regions.

Dr. Racovitz, of the Belgica antarctic expedition, has arrived at Montevideo from Punta Arenas. Dr. Racovitz says the Belgica reached 71 degrees 30 minutes south, where she remained imprisoned in the ice for 13 months, until March 14 last. The steamer behaved very well in resisting ice pressure, but her machinery is not satisfactory. The objects of the expedition were attained only partially, as the long detention in the ice impeded researches during several months. Nevertheless the expedition gathered valuable materials. It was made clear that Palmerland is not a continent, but a group of islands. Commander de Gerlache called one of these islands Moreno, in honor of Francisco P. Moreno, the Argentine geographer. Lieut. Danio, the astronomer of the party, died during the imprisonment in the ice and his work was continued by M. Lurinte. Dr. Racovitz returns to Europe after a visit to Buenos Ayres.

QUEER WEDDINGS IN ENGLAND

Young Baronet Creates Surprise by Marrying His Stepmother's Sister.

The curious relationships which marriages often bring about find a curious instance in the case of Sir Peter Walker, a wealthy young baronet, possessor of Asmaston manor, one of the finest country seats in Derbyshire.

He has just become engaged to marry Miss Ethel O. Keover, his stepmother's sister.

A relationship of the same kind occurred when the duke of Westminster married as his second wife a sister of his son-in-law.

Most curious examples of interrelationship occur in the Battenberg family, where Princess Louise Battenberg finds herself related in half a dozen different ways to each of her sisters; to Princess Beatrice she is both niece and sister-in-law. The empress of Russia is niece and sister-in-law to Grand Duke Sergius, her eldest sister's husband.

EASTERN FORTS KEPT MANNED

Posts Where Modern Guns Are Located to Be Kept in Condition.

Gen. Merritt, commanding the department of the east, has been in consultation with Secretary Alger and Adjt. Gen. Corbin regarding the forts and posts in his department. The withdrawal of troops for service in the Philippines will leave some of these posts without garrisons of any number.

It has been suggested that the posts on the northern border might be abandoned, and the decision has been reached not to attempt to keep them up as posts, but they will be placed in charge of some invalided officers and a very small force, sufficient to take care of them. The different forts along the seacoast where modern guns have been stationed must be manned in order to keep them in proper condition. There will be no withdrawal of the forces from these forts.

Cathedral Long in Building.

The Cathedral of the City of Mexico was commenced in 1573 and completed in 1731, at a cost of $2,000,000.

GIRLS PLAY LEAP FROG.

Discovered on the Northwestern University Campus by Students.

Northwestern university students at Evanston, Ill., were kept busy the other day discussing the apparent fact that the coeds of the institution, or some of them, at least, had introduced leap frog into the athletics of the college. At the same time the girls who indulged in the old and not too dignified game one day last week were kept in a state of nervousness because of the unexpected exposure and the consequent lecture from the sedate professors and the motherly matron over at woman's hall.

The students say that the girls did play leap frog, and played it, too, on the campus just in the shadow of the east wall of the college of liberal arts. It was late in the afternoon when a bevy of pretty maidens, tired from the day's recitations, congregated at the corner of the tall building and sat down in the soft grass to discuss the events of the day. Everything was quiet and not a solitary person besides themselves could be seen. All the boys were at the ball game, while the professors were busy with their reports.

One of the girls arose quickly and sat down on the shoulders of one of her companions. This was no unusual act, but it gave an idea.

"Let's play leap frog, just as we do in our rooms," said one, and seven maidenly forms stood erect at once. There were numerous giggles, blushing faces peering through the trees; then six girlish figures stooped as if to catch a baseball. For a moment the last one looked about her, then there was a rustle of skirts, a whirl of tiny feet and the first round was finished, for the girls had run into the stairs which lead up to the main hall.

The first round was also the last, for a hoarse laugh and the college yell coming from the throats of a dozen lusty boys made it only too evident that the girls had been seen. Now the girls are busy in attempting to keep the knowledge of their innocent fun from the sedate professors and from the matron over at woman's hall.

MAY DRIVE OUT OIL.

Alcohol Being Used Extensively in Europe for Lighting and Heating Purposes.

On both sides of the Atlantic investigations and experiments have been made for some time, quietly but unremittingly, with the purpose of determining the value of alcohol as a practical lighting and heating agent. Results of a character so remarkable have been reported from Europe that in this country the Standard Oil company has had its experts for